

RW/E07/2025/2003/15224/2

Lot 2

- Mesures prises au compas - Cubage : hauteur de recoupe et défilement - Pour des raisons environnementales, protections des espèces (Circulaire biodiversité et site NATURA 2000), l'abattage des bois de plus de 100 cm est suspendu du 1er avril au 15 août avec possibilité d'interdiction plus étendue et localisée décidée par le chef de cantonnement sur avis de l'agent des forêts. Cette durée de suspension supplémentaire sera notifiée par écrit et prolongera d'une période équivalente les délais fixés - TOUS les houppiers des bois sains et des bois scolytés sont réservés - Les bois scolytés sont délivrés par 4 flaches - Recoupe imposée (10 m) pour les hêtres scolytés - Recoupe imposée (indiquée sur la grume) pour les hêtres sains

Nombre d'arbres total	100	--
Volume grumes	278,469	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	278,469	m ³
Cube moyen	2 785	dm ³
Circonférence moyenne	188,700	cm
Surface de coupe	30,734	ha
Contact	GEUSE Annick, 0471 67 10 36	--
Triage	Triage D'awenne	--
Propriétaire	Luxembourg Province (Mirwart)	--
Lieu(x)-dit(s)	RIBELLEROSE DESSUS	--
Vente	Vente du Domaine provincial de Mirwart et Commune de Tellin Mardi 07 octobre 2025 à 10:00 Office du tourisme de Tellin - Rue Grande 21 a à 6927 TELLIN	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Hêtre Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Scolyté (Fe) Normal		Hêtre Sanitaire Scolyté (Fe) Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	2		-		-	
95	4		-		-	
		2,688				
105	1		-		-	
115	3		-		-	
		3,374				
125	2		1		-	
135	1		2		-	
145	1		1		-	
		4,974		4,689		
155	2		-		-	
165	1		1		3	
175	1		5		3	
		8,040		12,517		11,295
185	4		4		3	
195	7		4		1	
		30,276		21,336		9,355
205	5		3		1	
215	-		3		5	
225	2		3		5	
235	3		3		1	
245	4		-		-	
		55,791		44,763		41,794
255	1		2		-	
265	2		-		-	
		16,867		10,710		
Total grumes	46	122,010	32	94,015	22	62,444
Houppiers/Taillis	-		-		-	